

LA REGLE DU JEU

(règlement intérieur)

Bienvenue au Cinépal'.

Se sentir bien dans son cinéma, prendre toujours plaisir à venir voir un film, sont des qualités essentielles que nous tenons à vous offrir chaque jour. Le confort de tous dépend du comportement de chacun. **Pour le respect des autres spectateurs, du film, du cinéma et de son équipe, l'acceptation de ces règles du jeu est donc indispensable.**



AVOIR LE TICKET

Seules les personnes munies d'un billet valide (correspondant au bon film, à la bonne salle, au bon horaire...), contrôlé par le personnel, ont accès aux salles. Il faut conserver son billet jusqu'à la fin de la séance.

Il est impossible de changer de salle après l'achat du billet.

Les billets ne peuvent plus être délivrés 10 minutes après le début du film.

TOTAL RESPECT

- Pour le respect et la sécurité de tous et pour découvrir les films dans de bonnes conditions, une tenue et un comportement corrects sont exigés.
- **Le Cinépal' se réserve le droit de refuser l'entrée à toute personne en état d'ébriété, ou ayant un comportement violent (physique ou verbal), ou un état ou comportement de nature à perturber la séance.**
- Les séances doivent se dérouler dans le calme et le respect des autres spectateurs. Si ce n'est pas le cas, le **fautif sera raccompagné hors du cinéma sans remboursement.**
- De même pour toute personne ayant favorisé une quelconque fraude.
- Le tabac et les cigarettes électroniques sont interdits dans tout le cinéma.



COUP DE FIL ?

Les téléphones doivent être éteints ou mis en veille à l'entrée des salles.

QUEL AGE ?

Les **enfants de moins de 3 ans** (même accompagnés) **ne peuvent pas accéder aux salles.**

Une pièce d'identité peut être demandée à l'entrée selon les interdictions (-12 ans ou -16 ans). Le personnel du cinéma et les spectateurs sont pénalement responsables du respect de ce décret.



PETITES FAIMS ET CONFISERIE

La nourriture et les boissons vendues dans le cinéma sont les seules autorisées. Tout aliment venant l'extérieur est donc interdit.

ENREGISTREMENT

Il est totalement **interdit d'enregistrer** un film (ou une partie de film) et de prendre des photos dans la salle. Le non respect provoquera l'intervention de la police et est passible de poursuites judiciaires.



BILLETS A L'AVANCE

Pour plus de tranquillité on peut prendre son billet à l'avance (à la caisse ou sur notre site internet www.cinepall.fr). L'accès à la salle est possible une dizaine de minutes avant la séance.

NOS AMIS LES BETES

Les animaux même tenus en laisse ne sont pas admis dans l'enceinte du cinéma (sauf chiens d'aveugles).

bonne séance, bon film

